

Groupe de travail « Tiers Lieu » 05 février 2024 – 18h30 à 19h30

Personnes présentes : Béatrice FAOU (pilote), Marc DAVID, Emmanuelle MENARD, Caroline CALLETEAU, Guy TARDY, Marie BLONDEAU, Odile LANDOAS, Françoise BRIERE, Florence GALLON, Pascal LEBRUMENT, Paul CHAUVIN (élu référent), Gilles ROUSSEAU (élu référent), Mathilde LEGRAND (agent municipal)

Personnes excusées :

Iblis Le Guen, Isabelle Philippe

Ce Groupe de Travail a été créé à l'initiative d'une habitante, puis validé par les élus de la majorité qui ont désigné un élu référent pour suivre le groupe. Dans sa demande, Béatrice a défini le tiers-lieu comme un « lieu ou les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, lieu du vivre et faire ensemble » mais il existe autant de définition que de modèles les de tiers-lieux.

A noter que l'équipe municipale soutient la réflexion mais il n'y a pas à ce jour de projet d'investissement dans un tiers-lieu.

Tour de table sur les attentes individuelles

Paul Chauvin (élu référent) = merci Béatrice d'avoir proposé ce sujet. Je suis là en tant qu'élu référent pour faire le lien avec le collège des élus quand le groupe aura avancé dans le sujet. C'est vrai que l'on manque d'espace pour que le débat puisse être permanent.

Odile = je suis là à mi-temps, une semaine sur deux. Curieuse de voir de quoi il retourne. En retraite. Tiers-lieu m'évoque un lieu où les gens pourraient picorer ou s'offrir des services d'une façon très souple, créer du lien entre des gens qui n'en n'aurait pas eu autrement.

Pascal = vient par curiosité.

Marie = fait partie de la Commission Extra-Municipale et d'autres Groupes de Travail. On sent un besoin de lieu pas forcément rattaché à la mairie et où on peut se retrouver, échanger. Espace qui est géré par les habitants. Nous avons un groupe de quartier mais pas de lieu pour nous réunir puisque nous ne sommes pas une association. N'a pas forcément beaucoup de temps libre.

Françoise = En retraite, membre de l'association Ker Goëlo (futurs habitants de l'habitat participatif du Vau Burel). Nous aurons une salle commune et réfléchissons quelles activités nous pourrions avoir, qui soient pour les résidents et les habitants du quartier. Pas mal renseignée sur les tiers-lieux. Venue pour voir quelles étaient les idées, pensait que le projet était plus avancé.

Guy = nouveau résident en cours d'installation. Vient par curiosité et a entendu dans la Drôme un projet de tiers-lieu alimentaire. Agriculteur en céréales bio presque à la retraite.

Béatrice = assez impliquée dans la démocratie participative, trouve que c'est une vraie chance d'habiter une commune où l'on peut mettre ça en œuvre. Mais on tourne toujours autour des mêmes personnes, difficile d'avoir plus de jeunes ou d'actifs. Peut-être un tiers-lieu peut-être une solution pour se faire rencontrer les gens ?

Caroline = intéressée par l'idée d'avoir un lieu où on se réunit. Peut ne pas être un lieu fixe, forme pas définie. A titre personnel fait un bilan de compétences, et dans les pistes qui émergent il y a facilitatrice d'un tiers-lieu.

Florence = présente à titre personnel mais également fondatrice recyclerie Seconde Nature reconnu comme un éco-lieu. Plusieurs lieux se développent sur la sensibilisation et des activités liées.

Marc = animateur de formation. Avait organisé les AMACA (principe AMAP sauf que agri-culture).

Gilles = élu à la participation citoyenne, impliqué dans la Commission Extra-Municipale. Peut être aussi élu référent.

Emmanuelle = arrivée récemment sur la commune. Souhaite un lieu de rassemblement, plutôt inter-générationnel. Lieu de rencontre, ouvert à tout le monde, où l'on peut s'investir mais pas trop fixe pour prendre la liberté de proposer des initiatives. Avoir un cadre oui, mais pas trop rigide.

Fonctionnement de la Commission Extra-Municipale :

- Les membres peuvent se réunir en plénière, aussi appelée « dialogue citoyen » pour émettre des avis sur des sujets de la vie locale, présenter les avancées des groupes de travail, rencontrer des intervenants, etc. Présence des membres de Groupe de Travail vivement recommandée.
- En parallèle les personnes qui le souhaitent peuvent s'investir dans un Groupe de Travail citoyen : la mairie facilite la rencontre d'habitants ayant à cœur un sujet commun, puis le groupe est autonome dans ses rencontres. Il peut in fine proposer des actions à la commune, qui dispose d'un petit budget pour cela. Exemple : le groupe « cohésion territoriale » qui a proposé une exposition sur les agricultrices et agriculteurs locaux, ou encore le groupe « jumelage » en phase de devenir aujourd'hui une association.

Fonctionnement d'un Groupe de Travail

- Outils à votre disposition : salles, facilitateur/trice de réunion si besoin, réseau de la mairie si souhait de rencontrer des interlocuteurs en particulier
- rôles : l'élu référent et la coordinatrice apportent leur soutien au groupe en fonction des besoins mais ne sont pas présents aux réunions. Un ou une secrétaire de séance doit être désigné à chaque échange pour rédaction d'un compte-rendu qui sera ensuite envoyé à l'élu référent et à la coordinatrice. Cela permet de suivre les avancées du groupe et de publier les comptes-rendus sur le site internet de la ville pour que les autres habitants puissent les consulter (www.binic-etables-sur-mer.fr/les-citoyens-en-action/)
- nous avons une proposition d'action, que faire ? Remplir la fiche-action qui sera portée à connaissance des élus par l'élu référent

Les élus soutiendront-ils un projet si cela se concrétise ? Monsieur Chauvin répond que rien n'est inscrit en investissement sur ce sujet pour 2024, et beaucoup de projets sont déjà inscrits les années suivantes. L'équipe municipale était claire lorsque la demande de création de Groupe de Travail a été faite : ils soutiennent l'initiative mais ne peuvent promettre la rénovation d'un bâtiment ou autre dans les prochaines années. Il existe par ailleurs beaucoup d'espaces à la frontière du tiers-lieu : le tagarin, la bibliothèque, le pôle maison de la solidarité, l'espace France services, les marchés hebdomadaires, la Galerie et son hall d'entrée, etc.

Mathilde invite le groupe à davantage réfléchir sur l'esprit du tiers-lieu, les usages, avant de penser à la forme qui peut être multiple.

C'est important d'avoir un lieu fixe pour faire des affiches, créer le rendez-vous. Mathilde répond qu'effectivement il faudra peut-être une localisation, mais cela peut très bien prendre la forme d'un tiers-lieu éphémère (se retrouver tous les lundis dans le parc pendant l'été par exemple), sans nécessité de bâtiments avec des murs.

J'aimerais que les réflexions ne soient pas juste intellectuelles. Qu'on se pose la question sur les besoins, peut-être que d'autres habitants ont des besoins que l'on ne connaît pas. Dans ma vie personnelle mes besoins sont satisfaits mais je déplore qu'on vive dans une société où il y a du cloisonnement.

Peut-être que la première étape est de voir ce qu'il se fait ailleurs pour inspiration ? Le réseau BRUDED organise une rencontre le 05 mars à Rennes sur le sujet. Plusieurs membres du groupe sont intéressés, Mathilde demandera à l'association combien de places dispose la commune.

La structure Bretagne Tiers-Lieux peut être une piste à explorer également.

Peut-être qu'avant d'avoir un lieu physique il faudrait avoir un lieu numérique d'échanges ?

Je (Françoise) ne pourrais m'investir davantage dans le groupe car manque de temps pour être partout, mais je soutiens vivement l'initiative.

Françoise investit déjà au sujet national.

Même si je suis désignée comme pilote pour faire le lien avec la mairie, il est important de rappeler que nous sommes tous au même niveau dans ce groupe

A quelle fréquence nous réunir ? Une fois par mois semble bien, peut-être le premier de chaque mois ? A voir si Emmanuelle peut se libérer à cette fréquence.

Est-ce que quelqu'un s'oppose à ce que son adresse mail soit diffusée au reste du groupe ? Pas d'opposition.

Prochains Petits Pas :

envoi du compte-rendu et des informations BRUDED par Mathilde

Prochain échange le lundi 04 mars 18h30

Quelques pistes :

- fixer les règles d'échange du groupe ou demander à la commune de solliciter un ou une facilitateur de réunion
- réfléchir à ce qu'on ferait idéalement dans ce tiers-lieu, et regrouper les idées par groupe